

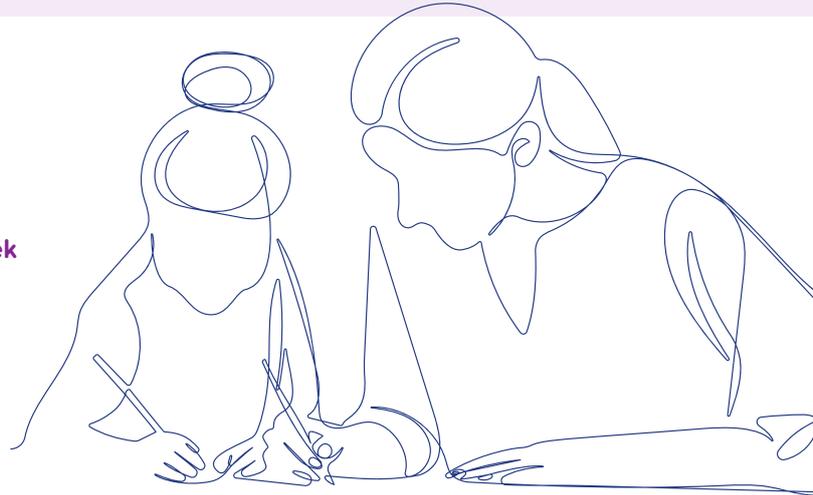
ATELIER 4

COMMENT MARQUER L'ÉVOLUTION DES STAGIAIRES LORS D'UN STAGE PROFESSIONNALISANT DANS L'ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE ?

Geneviève Lardinois,
accompagnatrice au CEFA d'Ixelles-Schaerbeek

Julien Bury,
référent tuteur au CEMôme à Saint-Gilles

Martine De Keukeleire,
facilitatrice pour Le Grain asbl



La *Journée d'Echange des Pratiques* a permis à l'asbl CEMôme de présenter les différentes facettes de l'accueil extra-scolaire qu'elle organise pour la commune de Saint-Gilles : leurs animateur·rice·s organisent des activités sur les temps de garderie au sein de deux écoles, et dix écoles de devoir, ainsi que l'animation de plaines, de stages, de camps de vacances. L'asbl s'est donné également pour mission de faciliter l'insertion de travailleur·euse·s et stagiaires sur le marché de l'emploi. Une reconnaissance en économie sociale depuis janvier 2018, valorise tout le travail investi dans le tutorat d'entreprise depuis 2014. Le CEMôme a mis en place un dispositif d'insertion socio-professionnelle et le tutorat en fait partie. Il donne aux jeunes leur chance d'avoir un contrat de travail et d'évoluer en développant des savoirs, savoir-être et savoir-faire. Dans ce dispositif, il accueille régulièrement des jeunes travailleur·euse·s comme celles·ceux du CEFA d'Ixelles-Schaerbeek, du CPAS, d'Actiris, du Stage First, etc.

Depuis quelques années, une collaboration s'est établie entre le CEMôme et la section technique de qualification « Agent·e d'éducation » du CEFA d'Ixelles-Schaerbeek. La formation en alternance est un modèle pédagogique d'apprentissage intégré dans l'enseignement secondaire obligatoire qui se déroule dans deux lieux distincts :

un lieu de travail et un lieu d'enseignement. Dès l'inscription, le projet du·e la jeune est le moteur central dans le partenariat établi entre le CEFA et le CEMôme. Plus concrètement, elle repose sur une co-construction par une organisation et un organisme de formation de l'apprentissage d'un métier, alternant d'une part, des cours théoriques et pratiques dispensés en centres de formation ou d'enseignement et d'autre part, de la pratique acquise sur le terrain en milieu professionnel. Le·e jeune a la possibilité d'obtenir le CESS et la qualification. La grille des cours est composée de cours généraux, techniques et pratiques en fonction du choix d'option.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEUR·RICE·S EN PRÉSENCE

La relation élaborée, entre le CEFA et le CEMôme, est basée sur une coordination commune des apprentissages. Elle est orchestrée autour de différents intervenant·e·s lié·e·s à l'organisation des stages et au contexte du métier d'animation en école :

- Le·e **jeune** inscrit comme élève dans l'enseignement en alternance et autour duquel de laquelle l'accompagnement gravite
- L'**accompagnateur·rice** du CEFA fait le lien

entre la.e jeune et l'institution et est responsable tant de l'immersion socio-professionnelle que de la cohérence pédagogique. Le CEFA est le seul acteur où la fonction d'accompagnateur.rice existe et est structurelle, offrant ainsi un suivi des jeunes dans leur globalité de formation, favorisant la pédagogie par la mise en action.

- La **personne référente tutrice**, mandatée par le CEMôme pour accompagner la.e jeune dans son expérience lors d'entretiens individuels tout au long de leur parcours et n'a aucun lien hiérarchique. Elle organise des rencontres une semaine sur deux, accompagne sur le terrain, effectue les retours d'observation, etc.
- La.e **coordinateur.rice** est responsable de l'équipe-école que la.e jeune intègre et il existe un lien hiérarchique entre eux.elles. La.e coordinateur.rice l'accompagne, l'observe et l'évalue.
- La **personne tutrice de terrain scolaire** est la personne référente de l'étudiant.e au sein de l'équipe-école. Cette personne a suivi la formation de base au tutorat et a plusieurs années d'expériences.

ÉTAPES D'UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Avant l'engagement, la.e jeune se présente pour un entretien d'embauche au CEMôme sur base d'une présélection au CEFA au cours de laquelle il-elle doit se porter candidat.e. Le CEFA d'Ixelles-Schaerbeek remet le plan de formation à l'institution qui en assure le cadre et offre aux jeunes la possibilité d'exercer certaines des tâches prévues en collaboration avec les différentes parties.

Dès son arrivée au CEMôme, la.e jeune prend connaissance du profil de fonction de l'animateur.rice et des différents projets de la période scolaire et de vacances. Le projet pédagogique de l'école dans laquelle il-elle est appelé.e à travailler est également expliqué et mis à sa disposition pour faire sens dans ses actions.

Au sein de cette institution, les tâches seront définies dans un premier temps pour favoriser la communication et la connaissance du cadre de

travail dans lequel il-elle est amené.e à évoluer : accompagnement en classe, contact avec les enfants dans le cadre de l'accueil extrascolaire au sein de l'établissement et, dans la mesure des possibilités, la participation aux réunions d'équipe. Les tâches de surveillance des activités de loisirs, temps de récréation viendront quand la.e jeune se sentira, en accord avec sa personne tutrice, suffisamment sûr.e de lui-elle pour le faire en « autonomie » mais jamais sans un.e professionnel.le à proximité.

Petit à petit, des activités plus construites seront demandées aux jeunes, des ateliers plus pérennes pourront parfois même être mis sur pieds par la.e jeune en fonction de ses souhaits mais aussi des besoins de l'institution.

Lors des différentes étapes de sa formation, son responsable la.e rencontre au sein de l'école afin de susciter son intérêt pour un autre projet, pour entrer en contact avec une nouvelle tranche d'âges. Le but est de la.e sortir de sa zone de confort.

C'est aussi avec sa personne référente tutrice que des défis peuvent apparaître, et ce dernier.ère sera présent.e pour lui permettre d'évoluer et atteindre ses objectifs.

Les contacts avec les parents sont également envisagés dans une évolution de la prise de responsabilités du.e la jeune. En étroite collaboration avec ses personnes tutrice et responsable au sein du CEMôme, la.e jeune évalue la faisabilité et le choix du « bon moment » pour le faire. La.e jeune prend conscience de la nécessité de peser ses mots, d'évaluer l'impact de ce qui est dit, ne peut pas porter de jugement de valeur, de poser des diagnostics, etc. lorsqu'il-elle communique avec les parents au sujet de leur enfant.

La communication entre la.e jeune et son responsable au sein de l'école est la clé de voûte de l'évolution des jeunes (s'il-elle-s sont évidemment d'une motivation et d'un intérêt sans faille). La durée de l'insertion du.e la jeune au sein d'un même établissement est également un point très important qui va lui permettre d'évoluer pleinement dans sa prise de responsabilités.

Par sa participation et sa prise d'initiative au sein de l'école, la.e jeune prend petit à petit la mesure de la place qu'il-elle occupe ou qu'il-elle est en droit d'occuper. Il-elle passera du statut de *stagiaire* à *membre* à part entière de l'équipe.

Cette reconnaissance est pour la·e jeune un moteur incontestable de son évolution. Cela amène dans certains cas au désir de s'engager en fin de formation au sein de l'asbl pour y continuer et y confirmer le travail entamé.

La personne tutrice valorise la·e jeune dans l'acquisition de ses compétences et l'aide à prendre des responsabilités dans l'institution, à trouver sa personnalité d'éducateur·rice. D'emblée à son arrivée, la·e jeune est considéré·e comme un·e travailleur·euse avec des droits, devoirs et des obligations. Le regard que l'équipe va lui renvoyer au fil du temps est un élément essentiel de l'évolution du·e la jeune.

DANS CETTE TRIANGULATION DE POINTS D'APPUI, OÙ LA·E JEUNE TRAVAILLEUR·EUSE TROUVE-T-IL·ELLE SES REPÈRES ?

Pour l'efficacité du travail et de sa progression, il est essentiel pour la·e jeune que chaque personne soit identifiée clairement dans son rôle et qu'il·elle puisse connaître en temporalité et au niveau spatial, avec qui et quand il·elle pourra être en contact avec ses responsables. La possibilité donnée au·à la jeune de s'adresser à des personnes différentes lui permet de corroborer le bienfondé de ce que l'on attend de lui·elle. Une bonne coordination et communication entre ces partenaires est indispensable pour une efficacité maximale et un garde-fou pour répondre aux essentiels de la formation.

Dès son arrivée, les rencontres entre la personne tutrice et la·e jeune sont institutionnalisées. Une rencontre, une fois toutes les deux semaines sans compter l'accompagnement de terrain qui se fait régulièrement. Ce qui est essentiel dans le tutorat, c'est qu'au-delà du partage des savoirs et des compétences, il y a des moments d'arrêt pour la·e jeune lui offrant la prise de recul sur sa pratique, sa position, sa posture, etc.

Toutes les deux semaines, un entretien a lieu entre la·e jeune et la·e responsable de l'école pour évaluer sa progression. La·e jeune intègre une équipe scolaire qui l'évalue également :

- Après 1 mois, un bilan d'intégration est réalisé sur ce que la·e jeune a vécu. Généralement ce bilan a lieu au début du mois d'octobre

- A la mi-janvier, l'ensemble des personnes accompagnant la·e jeune procèdent à une évaluation en deux temps :
 - Dans un premier temps, l'accompagnateur·rice du CEFA, la personne référente du CEMôme et la·e responsable au sein de l'école se réunissent afin d'écouter le ressenti du·e la jeune, ses objectifs et ses besoins
 - Dans un second temps, la·e responsable hiérarchique se retire et l'accompagnateur·rice et la personne référente font une mise en commun avec la·e jeune
- En fin d'année, l'évaluation finale inclut la planification de l'année suivante. En tout, trois évaluations sont programmées par année académique et six au sein du CEMôme si la·e jeune signe pour une deuxième année

Les outils d'évaluation entre le CEMôme et le CEFA ne sont pas communs, mais ils sont complémentaires et permettent aux jeunes de différencier leur position de travailleur·euse au sein du CEMôme et leur position d'élève au sein du CEFA. La grille du CEMôme est davantage introspective et celle du CEFA reste basée sur le programme de l'enseignement de la FWB en se basant sur la construction d'une identité professionnelle.

La particularité de ce parcours de formation d'agent·e d'éducation au sein de l'asbl est la démultiplication des intervenant·e·s autour du·e la jeune travailleur·euse. Par cette organisation, les regards et les ressources autour du·e la jeune travailleur·euse se démultiplient. Il·elle est amené·e à rencontrer différentes réalités du terrain scolaire par le biais de sa relation de travail avec l'équipe pédagogique de l'école dans laquelle il·elle est animateur·rice. Mais il·elle peut également venir déposer ses questions craintes ou étonnements auprès de sa personne référente au sein du CEMôme.

Le temps imparti aux rencontres entre personnes tutrice et tutrée de filières hors alternance/CEFA pointe une problématique récurrente. Au CEMôme, il était difficile de dégager du temps.

La prise en compte de la problématique du temps que représente la charge de la fonction de personne tutrice, si elle est reconnue comme essentielle, est parfois difficilement possible comme en témoignent régulièrement les participant·e·s à la

Journée d'Echange de Pratiques. Dans le secteur des aides à domicile, les entreprises n'ont aucun contact avec les écoles. Elles donnent bien souvent le premier rendez-vous à l'élève chez un·e usager·ère. Dans une entreprise, signaler une participante, avoir un·e stagiaire revient à faire entrer un·e nouveau·elle travailleur·euse. Ce qui permet de prévoir avec la·e stagiaire, un accueil, un tour du lieu de vie et la description des éléments de risque. La personne référente des stages passe dans les différents lieux, et la·e stagiaire travaille toujours avec sa personne tutrice.

POUR NE PAS CONCLURE...

Formé·e en situation réelle, la·e jeune est amené·e à découvrir et à (ré)inventer le métier par imitation et par expérimentation sous la vigilance de sa personne tutrice. La personne référente avec il·elle pendant toute la durée de son stage pour l'accompagner dans la construction de son identité de travailleur·euse. Durant cette évolution, facilitée dans le cadre de l'alternance par la longue durée de la formation, l'attitude de la personne tutrice sera décisive pour la·e jeune dans un monde caractérisé par une culture, un mode d'organisation et des rapports sociaux souvent fondamentalement différents de ceux qui forment les propres repères du·e la stagiaire.

L'implication de la personne tutrice dans les différentes dimensions de son rôle se traduit par un investissement important en temps. Il s'agit de prendre en compte que le temps du stage constitue pour la·e stagiaire un temps d'émancipation, de maturation, de déconstruction des éléments théoriques dispensés à l'école...C'est ce chemin qui constitue la plus-value de la présence d'un·e jeune au sein d'une association mais qui ne peut se construire que dans la relation et dans l'implication que chacun·e va y mettre.

